



Tubize, le 23 janvier 2017.

Objet : conférence de presse du 19 janvier relative à la Z.I.T. du Paradis à Braine l'Alleud.

**A l'attention du Collège de Braine l'Alleud**  
**Grand-Place Baudouin Premier n° 3**  
**1420 Braine-L'Alleud**

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs du Collège,

Notre association a eu écho des déclarations faites par l'autorité communale lors de la conférence de presse du 19 janvier 2017 relative à la ZIT du Paradis. Déclarations largement diffusées dans les médias.

Nous souhaitons revenir sur certaines de ces déclarations, à savoir :

Vous avez parlé de deux ZIT sur le Ry Goret et sur le Ry Ternel pour protéger ITTRE. Ces travaux étaient plus que nécessaires, nous sommes persuadés qu'elles seront efficaces car nous connaissons la compétence de l'échevin d'Ittre en charge de ces problèmes et nous savons que des prescriptions ont été imposées par la Province. Nous pensons également que leur fonctionnement est plus simple car les cours d'eau traversent les ZIT plutôt qu'ils ne les contournent comme c'est généralement le cas. Pour ces réalisations, nous disons : «MERCI». Pourriez-vous nous confirmer que les mêmes prescriptions exigées par la Province et la Région Wallonne pour obtenir l'autorisation sont prévues à la ZIT du Paradis (limnimètre, dégrillage etc...) ?

Nous actons que pour obtenir le permis, vous avez dû modifier votre demande par un projet de réalisation d'une zone d'immersion temporaire et ainsi faire d'une pierre deux coups.

Et que pour ce faire vous vous êtes entouré d'experts. Bravo !

Vous avez déclaré que la ZIT a coûté 3.500.000 € + 1.500.000 € pour l'aménagement du plan d'eau, soit, 5.000.000 €. Nous actons que cinq millions d'euros ont été investis. Comme il s'agit de l'argent des citoyens.

Ceux-ci sont en droit de réclamer une ZIT performante en période critique (100.000 M3).

Une petite réflexion : la ZIT de Steenkerque peut retenir 207.500 M3 et a coûté 1.100.000 euros, tva comprise. Soit 5,30 euros le M3. Vous conviendrez qu'en termes de coût par M3 retenu, la ZIT de Steenkerque est peu coûteuse, par rapport à celle du Paradis qui est prévue pour retenir 100.000 m3 et a coûté 5.000.000 d'euros. Soit 50 euros le M3.

Pour mémoire et dans le prix payé, la ZIT de Steenkerque est équipée d'un ouvrage de retenue impressionnant, commandé et contrôlé à distance. Cette ZIT a déjà parfaitement rempli son rôle. Nous profitons de ce courrier pour dire MERCI à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de cet important ouvrage.

**Z.I.T. de Steenkerque sur la Senne – cet ouvrage remarquable a déjà protégé l’aval des inondations**



Ouvrage réglable de Steenkerque en position ouverte    Ouvrage de retenue en position fermée, la ZIT est remplie



L'ouvrage de la ZIT déborde et retrouve la Senne    L'imposante digue de Steenkerque, elle stocke 207.500 M3

**Z.I.T. /UCB de Wauthier-Braine – cet ouvrage remarquable a déjà protégé l’aval des inondations**

La région Wallonne a réalisé sur le Hain à la ZIT/UCB de Wauthier-Braine, un ouvrage de retenue réglable de plus petite taille et semblable à la Z.I.T. de Steenkerque. Cette Z.I.T. a déjà fonctionné de façon optimale en protégeant de fait les habitations riveraines situées en aval. Nous profitons de ce courrier pour dire MERCI à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de cette ZIT.



ZIT/UCB de Wauthier-Braine, la vanne est ouverte

### **Entrée : ouvrage d'entrée non réglable de retenue de la ZIT du «Paradis»**

Il nous semble opportun de remplacer rapidement l'ouvrage non réglable composé de 7 planches d'1.30 m. Planches retenues dans deux poutrelles en forme de H, servant de glissières, **par un ouvrage réglable.**



L'ouvrage de retenue, non réglable du PARADIS



Ouvrage de retenue réglable du modèle utilisé à Silly

### **Sortie : ouvrage de sortie vers le Hain de la ZIT du «Paradis»**

Il est également important de prévoir deux dispositifs réglables manuellement de sortie qui prévoient un blocage complet des eaux, y compris au moins qui pour le moment est ouvert et difficilement accessible et laisse passer les eaux en cas de montée du niveau du lac.

Nous proposons de mettre le lac en charge (100.000 M3) pour vérifier l'étanchéité des ouvrages de sortie.



Ouvrages de sortie de la ZIT vers le Hain



Les deux tuyaux de fuite au dessus du Hain

Vous déclarez que la ZIT a déjà fonctionné lors des fortes pluies de juin 2016. Nous en sommes profondément heureux et reconnaissants, mais nous avons quelques questions à poser :

Pourriez-vous nous communiquer la date où la Z.I.T. a bien fonctionné lors des fortes pluies de juin 2016 ?

Quel était le débit du Hain lorsque la ZIT a commencé à fonctionner en juin 2016 ? Qui (commune, province ....) est intervenu pour gérer et actionner les équipements de réglage fins ? Existe-il une procédure de mise en charge en cas de crue ? Si oui pouvons-nous l'obtenir ? Quel fut le niveau d'eau maximum atteint dans la Z.I.T. en juin 2016 ? Quel est le nombre de M3 retenus en juin 2016 ? Durant combien de temps l'eau a été retenue dans la ZIT ?

Des photos sont-elles disponibles ? Si oui pouvons-nous les obtenir ? Qui a géré et donné les directives pour actionner la mise en charge et en décharge de cette ZIT en juin 2016 (Commune, Cellule de crise, Province) ?

Il est vrai que nous ne sommes pas hydrologues, mais notre association « SOS INONDATIONS TUBIZE » que vous qualifiez d'insignifiante a été créée en 1966. Elle défend et continuera à défendre les victimes d'inondations. Elle comporte en son sein plusieurs personnes dévouées et bénévoles.

Vous conviendrez que par les temps qui courent le bénévolat devient de plus en plus rare.

Il suffit actuellement d'ouvrir la radio pour comprendre que pour certains, il n'y a que le FRIC qui compte.

De notre côté, ce n'est pas le cas, nous nous dévouons uniquement par idéal et nous continuerons à le faire.



ZIT du Paradis

Comme nous ne sommes pas hydrologues nous demandons aux experts et aux pouvoirs subsidiants de la Région Wallonne et de la Province du Brabant Wallon de recalculer et de vérifier toutes les données relatives à la ZIT du «PARADIS».

Notre seul souhait est que la ZIT du «Paradis» fonctionne de façon optimale (comme à Steenkerque et à Wauthier-Braine) en retenant en période de crise les 100.000 M3 prévus.

**Comme le disait la présentatrice de TV COM. «Il faut espérer qu'il ne faudra pas attendre de nouvelles inondations pour se rendre compte que cette ZIT ne fonctionne pas.»**

Bien cordialement et MERCI d'avance pour vos réponses.

Pour l'association SOS-INONDATIONS-TUBIZE,

Le Président Guy Jadin

Contact : Guy Jadin - Bld.Deryck 26/4 - 1480 Tubize - Tel : 02 355 60 66

Notre site internet : [www.sos-inondations-tubize.be](http://www.sos-inondations-tubize.be)

Copies de la présente adressées aux personnes concernées

